



3ème édition du Comité Stratégique du Tourisme en Outre-Mer

ARTICLE OUTRE-MER

Le 2 octobre 2023, le Ministre délégué chargé des Outre-mer, Philippe VIGIER, présidera la troisième édition du Comité Stratégique du Tourisme en Outre-Mer (CSTOM), dans le but de symboliser la gouvernance partagée de la stratégie du tourisme dans ces régions.

Cette troisième édition, rassemblera tous les acteurs impliqués, y compris les collectivités territoriales et leurs comités du tourisme, les acteurs socioprofessionnels, les représentants des services de l'État et les grandes institutions partenaires. Cette édition est co-organisée par les équipes de la Direction Générale des Outre-mer et d'Atout France.

Philippe VIGIER, Ministre délégué chargé des Outre-mer, ouvrira cet événement.

Caroline Leboucher, Directrice générale d'Atout France, présentera ensuite les principaux enjeux auxquels doivent faire face les acteurs du tourisme outre-mer.

Proposé en présentiel et à distance, ce Comité stratégique constituera un véritable lieu d'échanges, de débats, et de propositions afin de faire émerger de nouvelles idées.

Pour la plupart des territoires ultramarins, le tourisme constitue un des secteurs économiques les plus importants avec plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs et indirects. L'outre-mer français est par ailleurs une réserve unique de biodiversité ce qui lui confère un caractère de tourisme durable avéré. Représentant 97 % de l'espace maritime français, il cumule 80 % de la biodiversité

française et abrite 13 000 espèces endémiques.

L'attractivité territoriale et la transformation de l'offre par les exigences de durabilité seront les deux thématiques majeures mises à l'honneur lors des séquences de cette édition :

« **Dans un monde en pleine évolution, quelle impulsion donner à l'attractivité des territoires ?** » : Sujet devenu central dans les stratégies de développement territorial, la question de l'attractivité est intrinsèquement liée au tourisme. Quel rôle et place donner aux acteurs du tourisme dans la définition et la réalisation des démarches d'attractivité ?

Christophe Strobel, sous-directeur du tourisme au sein de la Direction Générale des Entreprises, abordera les perspectives de transformation du tourisme en France.

« **Comment anticiper les exigences du tourisme durable et transformer l'offre ?** » : De la stratégie aux investissements, le durable impacte toujours plus fortement la chaîne touristique, comment cette exigence est-elle aujourd'hui prise en compte par les acteurs et quelles évolutions anticiper ? Plusieurs focus seront proposés concernant plusieurs filières dont notamment l'hôtellerie, l'aérien et la croisière.

Cette journée sera clôturée par M. Olivier JACOB, Directeur Général des Outre-mer, suivi d'un moment d'échanges avec les participants de cette journée.